

BRETAGNE

Axe 6 : Compétences clés

# **DISPOSITIF COMPETENCES-CLES : professionnaliser les accompagnants**

## **Contexte**

---

Les instances régionales de l'ANFH souhaitent développer un dispositif compétences clés en situation professionnelle adapté aux besoins du secteur sanitaire, social et médico-social.

Cette formation destinée aux accompagnants leur permettra d'appréhender la démarche de l'ANFH, de s'approprier les principes de compétences clés, de dédramatiser le principe d'évaluation, de les outiller au repérage des agents concernés et à l'argumentaire pour les motiver à entrer dans ce dispositif de valorisation des compétences.

## **Objectifs**

---

1. Identifier et mobiliser les acteurs et la place de chacun dans le processus de repérage
2. Réaliser un auto-diagnostic de la situation de l'établissement, du service ou l'unité au regard des projets
3. Identifier les difficultés existantes ou potentielles des agents
4. Faire émerger la prise de conscience de l'agent et adapter son discours à son besoin : en parler sans stigmatiser
5. Mettre en place un plan d'accompagnement et de suivi de l'agent

## **Renseignements complémentaires**

---

Clôture des inscriptions : vendredi 5 avril 2019

Contact : Marie-Noëlle FRINAULT

Conseillère formation

02 99 35 28 64

## **Programme**

---

- Les différentes modalités d'évaluation et de repérage développées au sein de l'ANFH en rapport à la loi sécurisation des parcours professionnels
- Origine des concepts de compétences clés (OCDE, CE, etc.)
- Eléments sociétaux concernant l'illettrisme en France et les compétences de base

- Les causes, les conséquences, les risques pour la personne, pour l'institution.
- Les enjeux pour les établissements et les agents et les différents acteurs concernés.
- Le concept de compétence - les différentes formes de compétences
- Les étapes de la démarche (aspects généraux, individualisation des parcours)
- Les freins et difficultés à repérer et à soulever
- Simulation d'entretiens d'explicitation et utilisation des outils pour mobiliser et motiver les agents à entrer dans le dispositif compétences clés

**Un espace numérique sera ouvert pour permettre aux stagiaires et formateurs de dialoguer et de déposer des ressources. Un travail intersession sera demandé et exploité au cours de la troisième journée.**

**Public**

**- Les DRH, responsables RH et formation, l'encadrement, ou toute personne étant amenée à repérer les agents en difficulté : médecine du travail, représentants du personnel**

**Exercice**

**2019**

**Code de formation**

**AFR 6**

**Nature**

**AFR**

**Organisé par**

**GRETA BRETAGNE OCCIDENTALE /ASKORIA**

**Durée**

**21 heures**

**Typologie**

**Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**

**Date et lieu**

**GROUPE 1**

**Du 6 juin au 7 juin 2019**

**RENNES**

**Le 24 juin 2019**

**RENNES**